

PARTICULARITES DE LA RENTREE UNIVERSITAIRE

2011 - 2012

Paiement fractionné :

Vous avez la possibilité d'effectuer votre règlement par paiement fractionné en trois fois. Le premier paiement, **obligatoirement par carte bancaire**, est dû au moment de l'inscription. Les deux autres paiements sont effectués à 30 jours d'intervalle, à partir de la date du 1^{er} paiement.

Montant minimum autorisé pour ce mode de paiement : 50 euros.

Pour bénéficier de ce mode de paiement l'inscription doit se faire impérativement avant le 30 septembre 2011.

IMPORTANT : En cas d'annulation ou de modification de votre profil étudiant (boursier,...) la procédure de remboursement ne pourra avoir lieu qu'après le dernier prélèvement effectué. Attention : les frais relatifs aux prélèvements sont facturés. Vous renseigner auprès de votre banque.

Carte multiservices (CMS) :

La carte étudiant multiservices, mise en place depuis l'année dernière, a remplacé la traditionnelle carte étudiant papier. Elle est délivrée, au moment de l'inscription, par le service de scolarité de la composante dont vous dépendez. Vous conservez la même carte pendant 3 ans. Sa durée de validité universitaire est précisée par une étiquette hologramme apposée au recto, à partir de la deuxième année. Les étudiants qui se réinscrivent en 2011/2012, à l'UM2, doivent obligatoirement se présenter, à la scolarité de leur composante, pour l'application de l'hologramme correspondant sur leur CMS, la mise à jour de leur carte en fonction de leurs données d'inscription actualisées, et le retrait de leur nouvelle attestation d'inscription, après délivrance des pièces justificatives obligatoires.

Cette carte comporte les éléments d'identification suivants : nom, prénom, date de naissance, numéro étudiant, INE, année universitaire d'inscription, photographie.

Lors d'une première inscription, la photographie est effectuée, en présentiel, à l'aide d'une caméra, au moment du retrait de votre carte.

Conjointement à votre carte numérisée, vous est délivrée une attestation d'inscription papier comportant à la fois des informations administratives complémentaires et également relatives à votre cursus.

Cette pièce d'identité étudiante vous offre les services suivants:

- de régler vos repas dans les restaurants universitaires et cafétérias du CROUS,
- d'emprunter des ouvrages dans les bibliothèques universitaires,
- de justifier votre présence aux activités sportives,
- de régler vos achats dans les points de vente « monéo » (la durée de validité monétique liée au porte monnaie Monéo est de 3 années. Elle est imprimée au verso en bas de la carte).

Facturation de la CMS :

Cette nouvelle carte est gratuite. Cependant en cas de carte perdue, volée ou endommagée, la réédition d'une nouvelle carte vous sera facturée 6 euros. (Décision du Conseil d'Administration du 11 juin 2010). La déclaration de perte ou vol doit obligatoirement se faire auprès du service de scolarité de votre composante.